

Franchir le pas¹

Au point du parcours où nous sommes arrivés, les cartels dont j'ai fait partie n'ont procédé à aucune nomination. Je ne peux donc pas rendre compte de ce moment structural où l'analysant passe à l'analyste.

Dans la procédure mise en place, les cartels sont tirés au sort pour chaque passe. Quatre se réunissent et choisissent un plus-un. La réponse à communiquer au passant fait trait commun, ce qui n'exclut pas que se particularise le produit propre à chacun. Le travail du cartel aura à débattre de la réponse à communiquer au passant. Après chaque passe le cartel se dissout, il est déchet de son acte.

Pour ma part, de l'entendu des passes, la réponse non a tout d'abord surgi comme une évidence. Je me suis longtemps demandé pourquoi demander à passer la passe, quand les articulations signifiantes des différents moments de la cure manquent à faire point d'appui au témoignage. Il m'a fallu « évider » l'évidence pour éclairer cette question. Il m'a fallu le temps pour comprendre que le signifiant passe, comme tout signifiant, mobilise plusieurs sens et n'a pas la même acception pour tous les sujets.

Témoigner dans la passe n'est pas un examen de passage qui garantirait une pratique en exercice depuis longtemps, pour certains. La réponse non, qui reste dans le privé, peut avoir pour le passant un effet d'ouverture. Cette procédure, hors transfert, peut permettre qu'on dise dans la hâte des choses qui n'ont pu se dire dans la cure et rouvrir ainsi à la symbolisation. Il peut arriver que ce lieu soit utilisé pour tenter une sortie de l'impasse rencontrée dans la cure, pour tenter de construire un Autre de l'autre.

Quels que soient les abords différents de la procédure, Jean-Guy Godin nous rappelait, lors de sa dernière intervention dans le cadre de l'enseignement du Collège, en mai 2002², que la passe est un lieu unique où peut être examiné l'avènement du désir de l'analyste, dont Lacan fait le pivot de la cure. C'est en ce point précis qu'est attendu un gain de savoir, savoir avec quel bout d'objet s'est fabriqué le désir de l'analyste. C'est avec ce bout d'objet qu'il s'autorisera à se mettre en place de semblant, sans pour autant faire semblant.

Articulée aux différents abords du signifiant passe, à ses effets de discours, s'est rouverte pour moi la piste d'une question sur le désir de l'analyste et sur la place de l'analyste dans la cure : le désir de l'analyste, « désir inédit »,

¹ Intervention faite à Aix-en-Provence le 16 juin 2002, dans le cadre de l'enseignement public du Collège de la passe.

² Voir ce même numéro, p. 17.

va-t-il se situer dans le registre de l'Autre, conformément à la définition du désir ?

Le névrosé arrive à l'analyse en se plaignant de son rapport problématique au désir. Les embrouilles sont inévitables, le désir ne lui laisse pas le choix : il est désir de l'Autre.

Lacan dessine un portrait du névrosé et de son rapport compliqué au désir dans l'étude qu'il consacre à *Hamlet* en 1959. Le point pivot de cette tragédie du désir est cette scène où Hamlet « part comme un dard dire à sa mère ces choses qui sont destinées à lui ouvrir le cœur³ » et il rend les armes devant ce désir « qui lui paraît inéluctable de ne pouvoir être soulevé ». Le désir de Hamlet est anéanti par le désir de sa mère. Selon Lacan, il n'y a pas de moment où la formule « le désir de l'homme est le désir de l'Autre » soit plus accomplie.

Même si les névrosés ne savent pas ce qu'ils demandent et ne demandent pas ce qu'ils savent, les demandes adressées à l'analyste sont moins éthiques que thérapeutiques et relèvent souvent d'une logique marchande.

Tant qu'on se représente le désir de l'analyste sur le modèle de l'intersubjectivité, la modalité des demandes paraît être un moment actuel pour la psychanalyse et poser question à notre pratique. C'est justement par une métaphore marchande que Lacan introduit la formule « le désir de l'homme, c'est le désir de l'Autre » : « C'est par le désir de l'Autre que tout objet est présent quand il s'agit de l'acheter, il faut faire désirer à quelqu'un un objet dont il n'a nul besoin pour le pousser à la demande⁴. »

On comprend mieux la logique qui préside à ce que l'offre du désir de l'analyste précède le désir du sujet qui demande. Pour l'analyste, le désir de l'Autre est le désir du sujet en analyse, et Lacan nous indique, dans une formulation très socratique, que le désir se trouve dans une position paradoxale : « [...] ce désir nous devons le guider non pas vers nous mais vers un autre, nous mûrissons le désir du sujet pour un autre que nous⁵. »

L'expérience analytique devrait amener le sujet à une position où le désir serait soustrait à ses origines névrotiques, serait débarrassé de son embarras, aurait fait un pas, un « désir-pas ». Pour franchir ce pas, il est nécessaire que l'analysant, dès le début de l'expérience, rencontre comme partenaire de sa demande un analyste qui vienne à la bonne place.

Sur ces questions (désir de l'analyste, place de l'analyste dans la cure), Lacan n'a pas toujours donné les mêmes conclusions. En 1957, Lacan assigne à l'analyste la place de l'Autre. « Ce n'est que de la place de l'Autre que l'analyste peut recevoir l'investiture du transfert qui l'habilite à jouer son rôle légitime dans l'inconscient du sujet⁶. » La légitimité de ce rôle tient à ce que le désir, à ce moment de l'élaboration, suit les lois de la parole. Plus tard (sans que

³ J. Lacan, in *Ornicar ?*, n° 25, p. 21.

⁴ *Id.*, *La logique du fantasme*, séminaire inédit, séance du 21 juin 1967.

⁵ Jacques Lacan, *Le désir et son interprétation*, séminaire inédit, séance du 1^{er} juillet 1959.

⁶ *Id.*, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 454.

cela invalide la partie, de l'essentiel à l'inessentiel du sujet supposé savoir), l'analyste sera délogé de cette place de l'Autre pour occuper celle du semblant en tant qu'y est situé petit *a*.

Avant de poursuivre, je questionnerai ce terme de semblant d'objet *a*. L'objet *a*, même s'il participe d'un rien auquel il se réduit, est un semblant. Il faut supposer qu'il n'est pas quelque chose de réel. Lacan évoque que l'amour s'adresse à ce semblant d'être qu'est petit *a*⁷ et aussi que « le désir de l'analyste répond à cette nécessité de se faire la cause du désir du sujet⁸ ». L'analyste occupe une place d'objet *a* comme semblant d'être même si, passe effective, il ne fait pas semblant. Le virage qui se produit à la fin de la cure provoque la chute de l'objet *a*, et l'analyste passe à une position de désêtre : est-ce que l'analyste qui se fait cause du désir, comme la femme, se prête à être ?

En juin 1964, le lien du désir de l'analyste au désir du patient passe par la signification. Point n'est besoin de distinguer deux désirs à deux personnes, la structure du discours n'implique qu'un sujet : le sujet supposé savoir, « ce à quoi nul ne saurait échapper, dès lors qu'il la formule — purement et simplement, la signification⁹ ». La dimension du désir de l'analyste est liée à ce qu'il y a à révéler. Le déplacement de l'analyste de A à *a* implique que l'analyste ne soit pas dans la cure comme sujet mais en place de semblant d'objet *a* cause du désir.

Quel désir soutient l'analyste en place d'objet pour l'analysant, c'est-à-dire en place d'objet du fantasme d'un autre ? « [...] on ne saurait mieux le situer objectivement que de ce qui dans le passé s'est appelé : être un saint¹⁰ », saint qui ne fait pas la charité mais plutôt qui décharite.

Cet irréductible du semblant d'objet, l'analyste doit le supporter pour permettre au sujet de l'inconscient de le prendre pour cause de son désir. Pour le saint, ça n'est pas drôle. À ce propos Lacan équivoque sur l'abjection de la pratique analytique : cette position exige le renoncement à la justice distributive, rien n'indique que la jouissance du psychanalyste n'y trouve son compte, quand bien même serait-elle masochiste.

Quelle logique permet de penser que cette place qui serait peu désirable, le psychanalyste puisse la désirer ? Nous avons quelques repères pour penser ce paradoxe. Le désir du psychanalyste sort quelquefois de la position où le fixe son acte : quand son narcissisme lui joue le mauvais tour d'user du pouvoir imaginaire dont il est investi, quand il se met à vouloir comprendre et s'engue dans le sens de l'Autre ou encore quand l'angoisse du désir de l'Autre le déloge de sa place. Peut-être à ces moments-là jouit-il du désir d'être analyste, mais il n'opère pas. Lacan tient pour énigmatique « l'aspiration » à venir à cette place, qui en fin de parcours rejette le psychanalyste dans le désêtre.

⁷ *Id.*, *Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 85.

⁸ *Id.*, « Discours à l'École freudienne de Paris », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2002, p. 266.

⁹ *Id.*, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 228.

¹⁰ J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 28.

Le désir de l'analyste est une fonction qui opère dans la cure, mais il participe d'une certaine ambiguïté qui ouvre sur cet énoncé assertif de Lacan : « Le psychanalyste a horreur de son acte, c'est au point qu'il le nie, et dénie, et renie¹¹. » Le psychanalyste tient son savoir en horreur chaque fois qu'il répond par son acte à celui qui veut cerner la vérité. L'acte nécessite la rencontre avec un savoir qui va à « une réparation dans le réel », et aucun dénouement n'est possible de mon désir¹² en ce qu'il implique de séparation d'avec l'Autre sans ce repassage par l'objet, repassage qui implique que le sujet y soit déjà passé une fois dans la cure.

C'est un dispositif nouveau qui est requis en chaque cas pour cerner le temps de passage de la position d'analysant à celle d'analyste. Ce dispositif, c'est la passe.

¹¹ *Id.*, « Lettre au journal *Le Monde* du 26 janvier 1980 », in *Ornicar ?*, n° 20-21, p. 13.

¹² *Id.*, *Les problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, séminaire inédit, séance du 6 juin 1965.